

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26332294

Déposé
21-05-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0795465227

Nom(en entier) : **KO IXELLES**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Drève Richelle 4A
1410 Waterloo**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), SIEGE SOCIAL, DEMISSIONS, NOMINATIONS,
DIVERS**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX****Le treize avril**

A 1000 Bruxelles, boulevard de Waterloo 16.

Devant nous, **Maître John de BROUCHOVEN de BERGEYCK**, Notaire à la résidence de Bruxelles (1er canton), exerçant sa fonction dans la société à responsabilité limitée « ACTALYS, Notaires associés », en abrégé « ACTALYS », ayant son siège à 1000 Bruxelles, Boulevard de Waterloo 16, (...)S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée «**KO IXELLES** », dont le siège est établi à 1410 Waterloo Drève Richelle 4A.

(...)

DELIBERATION

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION : DECISION DE TRANSFERER LE SIEGE DE LA SOCIÉTÉ EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

L'assemblée décide de transférer le siège de la société en région de Bruxelles-Capitale à l'adresse suivante : Avenue Orban 214, 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

1. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

Sur proposition de l'organe d'administration, l'assemblée générale décide de nommer FORVIS MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00021) (TVA BE 0428.837.889), Manhattan Office Tower, Avenue du Boulevard 21 bte 8 – 1210 Bruxelles, en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2028. FORVIS MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES SRL désigne monsieur Guillaume VANHOLLEBEKE (IRE Nr. A02657), Réviseur d'Entreprises, comme représentant permanent.

Les émoluments du commissaire pour l'année comptable se clôturant le 31 décembre 2026, sont de (...). Ces émoluments seront adaptés chaque année en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Tous frais directs contractés spécifiquement auprès de tiers du fait de l'exécution des services de FORVIS MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES SRL ne font pas partie des honoraires, et seront facturés en surplus, en ce compris les cotisations que FORVIS MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES SRL est tenu de verser au Collège de Supervision des Réviseurs d'Entreprises.

1. CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA SRL KO GROUP

L'assemblée générale prend acte qu'à dater de ce jour, le représentant permanent de l'administrateur KO GROUP est désormais Monsieur STÉRIN Pierre-Edouard, en remplacement de Monsieur MALNOY Edouard.

1. ADAPTATION DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ AFIN DE LES METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉSOLUTIONS PRISES CI-DESSUS.

Comme conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée générale décide de modifier les

articles suivants des statuts comme suit :

L'article 2 des statuts est modifié en ce sens :

« Article 2. Sièges »

Le siège est établi en région de Bruxelles- Capitale. La société peut établir, par simple décision de l'organe d'administration, des sièges administratifs, agences, ateliers, dépôts et succursales, tant en Belgique qu'à l'étranger. »

1. POUVOIRS A CONFERER A L'ORGANE D'ADMINISTRATION EN VUE DE L'EXECUTION DES DECISIONS A PRENDRE ET AU NOTAIRE EN VUE DE LA COORDINATION DES STATUTS.

L'assemblée confère tous pouvoirs à l'organe d'administration en vue de l'exécution des décisions prises, et au Notaire soussigné en vue de la coordination des statuts.

(...)

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Maître John de BROUCHOVEN de BERGEYCK, Notaire associé à Bruxelles,

Déposés en même temps :

- 1 expédition de l'acte
- 1 coordination des statuts
- 1 procuration